

Politique d'engagement



LA FRANÇAISE
INVESTING TOGETHER

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

L'actionnariat actif est un élément clé de l'approche de La Française en matière d'investissement responsable¹. À ce titre, nous avons mis en place une [politique de vote](#) spécifique et nous rendons régulièrement compte de [nos votes](#) aux assemblées générales. Le fait d'engager un dialogue actif avec les entreprises, de rejoindre des coalitions d'actionnaires et de faire avancer un programme spécifique fait également partie de nos responsabilités et est étroitement lié à nos activités de vote.

L'engagement est l'un des outils de l'actionnariat actif. Cela peut se faire en initiant un dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis ou dans lesquelles nous pourrions envisager d'investir, en mettant fortement l'accent sur les thèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance. L'engagement peut se faire au niveau individuel ou de manière collaborative. L'engagement collaboratif implique généralement que plusieurs investisseurs unissent leurs forces pour transmettre leur message et leurs questions à une entreprise ou à un certain nombre d'entreprises confrontées aux mêmes défis propres à un secteur, ou à des décideurs politiques, des gouvernements, des autorités de régulation, etc.

Nous sommes donc impliqués dans 3 types d'engagements :

- L'engagement direct avec la direction de l'entreprise pour susciter des changements positifs dans les entreprises de notre portefeuille
- L'engagement collaboratif avec les entreprises et les autres investisseurs pour unir les forces, partager les connaissances et développer les meilleures pratiques sur le marché
- Les engagements en matière de politique publique pour influencer les actions de haut niveau

Bien que nous soyons, en règle générale, un investisseur minoritaire, nous pouvons prendre certaines mesures pour influencer les changements que nous souhaitons voir mis en œuvre. À cet égard, nous soutenons l'action collaborative, tout en utilisant de manière sélective notre capacité à engager des dialogues individuels avec les entreprises, lorsque nous pensons que notre analyse approfondie peut faire la différence.

I. RESSOURCES

Les engagements individuels sont menés auprès des sociétés détenues en portefeuille, par tous nos analystes et gestionnaires de portefeuille. Les réunions et les échanges avec les sociétés sont documentés, suivis à l'aide d'un outil Excel et partagés sur notre plateforme interne de gestion de la recherche (Bloomberg). Nous pouvons donc assurer des suivis efficaces et évaluer les progrès accomplis par rapport aux objectifs.

Les engagements collaboratifs peuvent être de nature propre à une entreprise ou ils peuvent inclure un ensemble plus large d'entreprises si l'engagement est ciblé sur un secteur ou sur

¹ Le code de transparence des fonds durables de La Française Asset Management est disponible sur la page des fonds concernés sur notre site internet.

un thème d'investissement. Ils peuvent donc inclure des sociétés que nous ne détenons pas encore en portefeuille. L'engagement collaboratif est encadré par un personnel dédié, qui assure le suivi et la cohérence de nos choix. Les analystes ESG de La Française Sustainable Investment Research représentent le Groupe La Française lors d'initiatives spécifiques d'engagement collaboratif sélectionnées par le Groupe.

II. PROCESSUS D'ENGAGEMENT

Étapes clés

Nous avons défini quatre étapes clés pour assurer la réussite de notre stratégie d'engagement :

1. Sélectionner et hiérarchiser les missions
2. Fixer des objectifs à nos engagements
3. Mettre en œuvre l'engagement et rendre compte des résultats obtenus
4. Faire remonter l'information, le cas échéant, si la cible d'engagement ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés

Processus d'escalade

La mise en place d'un processus d'escalade est essentielle pour garantir la crédibilité d'une mission ; de plus, ce processus doit être transparent auprès des émetteurs identifiés. La remontée d'informations est nécessaire lorsque les demandes ne sont pas prises en compte, lorsque le dialogue avec les émetteurs est inexistant ou médiocre. Cela nécessite une capacité de suivi et, dans cette perspective, nous avons créé un outil interne pour suivre tous nos engagements, leurs objectifs, leurs calendriers et leurs progrès, partager les résultats ou l'absence de résultats et décider des actions à entreprendre.

Au sein de La Française, nous considérons la remontée d'informations comme un processus qui dépend de chaque engagement, de ses objectifs spécifiques et de son calendrier, en gardant à l'esprit les différentes étapes possibles :

1. Dialogue renforcé – éventuellement avec des représentants au niveau du conseil d'administration
2. Lettre ouverte/article public sur l'engagement
3. Vote à l'AGA, questions
4. Co-dépôt d'une résolution
5. Arrêt des investissements/sous-pondération de l'émetteur
6. Désinvestissement en fixant une contrainte sur le réinvestissement

Toutes ces mesures ne doivent pas être prises pour chacun de nos engagements, mais font partie de la boîte à outils dont nous disposons. Pour la plupart des engagements, nous appliquerons l'étape 1, et pour les engagements qui ont échoué de manière critique, nous pourrions aller jusqu'au désinvestissement. Dans tous les cas, les étapes 2 à 6 doivent être discutées et approuvées par les membres du comité de gestion.

III. SELECTION

Notre processus de sélection et de hiérarchisation des engagements inclut :

- L'engagement auprès de sociétés dans lesquelles nous avons une position importante ou dans lesquelles nous avons un intérêt significatif pour un (ou plusieurs) de nos fonds (à la fois pour les actions et le crédit)
- L'engagement auprès de sociétés pour lesquelles nous avons des préoccupations importantes
- Le fait de veiller, au mieux de nos capacités, à ce que la période de détention prévue soit de 2 à 3 ans afin que l'engagement puisse intervenir pendant la détention de la position.

Nous nous efforçons de fixer des objectifs pour nos activités d'engagement et de viser des résultats spécifiques, d'en définir les jalons en début de programme d'engagement et d'y associer un calendrier.

La conduite de la mission comprendra généralement les actions suivantes : i. contacter l'entreprise par écrit ; ii. rencontrer la direction pour expliquer le projet d'engagement ; iii. écouter, évaluer la réponse et en assurer le suivi ; iv. contrôler l'action ; v. faire remonter l'information si nécessaire et clôturer.

IV. THEMES D'ENGAGEMENT

Nous avons défini quatre thèmes d'engagement qui sont alignés sur nos stratégies d'investissement et sur les questions que nous jugeons cruciales pour la viabilité à long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons :

- 1) Le changement climatique
- 2) Le capital social
- 3) Le capital naturel
- 4) La gouvernance et la publication d'informations

Le Groupe La Française a développé une stratégie « Carbon Impact » avec des fonds thématiques combinant actions, crédit, actifs souverains et croisés, dont les objectifs sont d'investir dans des entreprises qui participent à la transition vers une économie à faible émission de carbone, en soutien à l'objectif d'un réchauffement climatique limité à 1,5 °C. Sur la base de cette stratégie, le changement climatique est l'une des priorités de nos engagements.

La transition vers une économie décarbonée ne sera possible que si cette transition est inclusive avec les aspects sociaux pris en compte. C'est pourquoi il nous semble essentiel de développer davantage le S parmi les facteurs ESG, c'est-à-dire le facteur social. Le capital social est donc notre deuxième priorité d'engagement, en insistant dans un premier temps sur l'urgente nécessité d'améliorer la publication d'informations et la transparence des entreprises à ce sujet. Dans le cadre de ce thème, nous abordons les questions de la divulgation du capital humain, de la diversité des genres, de la santé et du bien-être des employés, des droits de l'homme et de la santé publique par le biais de nos engagements individuels et collaboratifs.

Plus de la moitié de la production économique mondiale, soit 44 000 milliards de dollars de création de valeur économique², dépend modérément ou fortement de la nature. Une biodiversité abondante s'avère nécessaire pour de nombreuses composantes de la vie, notamment la fourniture de nourriture, d'énergie, d'eau et services de santé. Avec le déclin de la biodiversité mondiale, nous, en tant qu'investisseurs, devons reconsidérer l'économie traditionnelle et commencer à prendre en compte le concept naissant du capital naturel dans nos processus et stratégies d'investissement.

La gouvernance et la divulgation d'informations sont les fondements d'une gestion saine des entreprises. Elles doivent disposer d'une gouvernance appropriée pour s'assurer qu'une stratégie adéquate est discutée et mise en œuvre et que des contrôles adéquats sont en place. La divulgation des données E, S et G est essentielle car elle permet d'objectiver et d'ouvrir la voie à des discussions, à la fixation d'objectifs, au suivi des progrès et à la mise en œuvre de mesures correctives.

À terme, nous incluons la divulgation des principales incidences négatives (Principe Adverse Impacts – PAI) par les entreprises en tant que discussion sous-jacente pour toutes les entreprises financées.

V. ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Nous nous engageons individuellement auprès des entreprises sur les questions ESG ainsi que sur les aspects connexes de la stratégie, de l'allocation du capital, des fusions/acquisitions et des finances. Nos analystes et gestionnaires de portefeuille cherchent à établir un dialogue constructif avec les entreprises cotées et non cotées. Nous nous concentrons dans ces dialogues sur certains sujets précis lorsqu'une clarification est nécessaire à notre analyse ou sur des sujets que nous estimons essentiels à la stratégie et au modèle économique de l'entreprise, et qui nous semblent manquer de clarté ou d'orientation.

Ces thématiques varient non seulement d'un secteur à l'autre, mais aussi d'une entreprise à l'autre. Grâce à ces discussions, nous pouvons déterminer si un sujet fait partie des priorités de l'entreprise et nous assurer qu'elle comprenne l'importance que nous accordons à cet aspect significatif (par exemple, les possibilités de formation pour les salariés) pour son succès à long terme. Au cours de ces échanges, nous leur faisons aussi un retour concernant leurs publications d'informations et nous leur communiquons les bonnes pratiques observées dans leur secteur d'activité. Dans tous les cas, nous nous attachons à poser des questions détaillées au terme d'une analyse approfondie.

Nous pensons que les engagements individuels peuvent prendre différentes formes – réunions en personne, appels en ligne et conférences.

Lorsque le sujet est nouveau ou pas assez mature pour les entreprises, nous concentrons nos efforts sur la compréhension du statu quo d'une entreprise et de ses objectifs stratégiques. En ce qui concerne notre orientation thématique, nous utilisons nos évaluations thématiques basées sur le cadre de la TCFD pour former la base de nos engagements – par

² Source : World Economic Forum

exemple les émissions, la stratégie climatique, la stratégie de biodiversité, l'empreinte hydrique, les ODD ou les questions de capital humain.

En plus de ces questions thématiques, nous poursuivons l'engagement lorsque nous avons des préoccupations importantes concernant la qualité ou le comportement ESG d'une entreprise, comme à la suite d'une controverse ou d'un article de presse. Nous évaluons également les infractions potentielles au Pacte mondial des Nations Unies.

Les réponses à nos questions sont documentées dans notre plateforme interne de gestion de la recherche – Bloomberg. Une fois par an, nous faisons la synthèse de nos activités d'engagement dans un rapport. Cela nous permet de faire le point sur l'état d'avancement de l'engagement et d'évaluer dans quelle mesure les entreprises ont déjà changé pour atteindre l'objectif de l'engagement.

Si les jalons ne sont pas franchis selon le calendrier défini, nous envisageons de faire remonter l'information. Si l'objectif des engagements n'est pas atteint malgré notre remontée de l'information, le dossier est enregistré comme échec. Dans certaines circonstances, cela peut conduire à un désinvestissement contrôlé.

Nous engageons le dialogue avec les entreprises, non seulement pour nos fonds d'actions mais aussi pour nos fonds de crédit. Par expérience, nous savons qu'en tant que gestionnaire de crédit, nous pouvons engager un dialogue constructif avec les émetteurs dont nous détenons les titres en portefeuille et exercer une influence par le biais du financement de la dette. Notre expérience montre également que lorsque les entreprises sont en phase de tournée de présentation aux investisseurs, juste avant d'émettre une obligation, elles sont souvent ouvertes au dialogue sur un large éventail de sujets.

VI. ENGAGEMENT COLLABORATIF

La Française participe activement à des initiatives d'engagement collaboratif. Le Groupe s'est joint à un certain nombre de projets d'engagement par l'intermédiaire de la « plateforme collaborative » des PRI ou d'autres coalitions d'investisseurs (p. ex. Climate Action 100+, ShareAction ou d'autres, voir le [rapport d'engagement](#) pour plus d'informations) en se concentrant sur les quatre thèmes définis comme nos priorités.

Nous encourageons l'agilité pour être en mesure d'unir nos forces à celles d'autres investisseurs lorsque nous estimons que le sujet est important, conforme à nos priorités, de sorte que nous soyons prêts à réagir rapidement en cas de besoin. À cet égard, nous sommes disposés à travailler avec des investisseurs qui partagent les mêmes idées, sur des engagements de collaboration sélectionnés.

VII. POLITIQUE ET SENSIBILISATION

Nous pensons pouvoir être actifs à travers des actions de sensibilisation et nous sommes membres actifs d'organisations dédiées à ces fins.

Nos principales contributions politiques se font dans le cadre de notre adhésion à l'AFG et au FIR en France. En Allemagne, nous participons aux groupes de travail organisés par la fédération allemande des sociétés d'investissement (BVI) et influençons la politique internationale en tant que membres actifs des PRI.

D'autres contributions sont apportées en se joignant à des actions de collaboration orientées vers les régulateurs ou les décideurs politiques afin de faire changer les choses : par exemple, en soutenant le traité de l'ONU contre la pollution plastique ou en signant une lettre pour encourager les ministres des finances à être ambitieux avant les négociations importantes sur le capital naturel lors de la COP15 en décembre 2022.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation à négocier sur les marchés financiers. Cette publication est destinée aux investisseurs professionnels et non professionnels au sens de la MiFID. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiées. Le Groupe La Française ne peut être tenu pour responsable de quelque manière que ce soit de tout dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation de cette publication ou des informations qu'elle contient. Cette publication ne peut être reproduite, en tout ou partie, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'accord écrit préalable du Groupe La Française.



128, bd Raspail 75006 Paris - France - Tél. +33 (0)1 44 56 10 00

480 871 490 RCS PARIS

www.la-francaise.com

